

FAITS ET CHIFFRES* : UN AN APRÈS – L'AIDE DANS LE CADRE DU CORONAVIRUS EN SUISSE

*Tous les chiffres relatifs aux organisations et à l'aide correspondent à l'état de fin février 2021.

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil fédéral imposait des mesures de protection pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Le confinement du printemps 2020 a précipité de nombreuses personnes dans la précarité après avoir perdu leurs revenus. Même si bon nombre des restrictions ont été levées le 11 mai, elles ont été réintroduites par une partie des cantons dès la fin de l'été. Ce que l'on redoutait se manifeste désormais clairement depuis le reconfinement partiel de la mi-janvier 2021 : de nombreuses personnes dans notre pays voient leur situation économique continuer à se dégrader et leur venir en aide reste une priorité absolue.

Collecte de dons

Le 23 mars 2020, la Chaîne du Bonheur a ouvert le fonds « Coronavirus Suisse » et lancé un appel aux dons avec le soutien de la SSR et de médias privés. Depuis lors, plus de 43,5 millions de francs ont été récoltés.

Sur ce montant, 40 millions de francs ont été utilisés pour l'aide immédiate et l'aide sociale en Suisse.

Aspects importants des activités financées :

- Les projets soutenus doivent être subsidiaires à l'action publique
- Une commission d'expert.e.s s'appuie sur des lignes directrices précises pour décider des projets et actions soutenus

Utilisation des fonds

43'457'744 CHF	Dons collectés
39'636'590 CHF	<u>Dons utilisés</u> 27,3 millions de francs sont allés à 11 organisations nationales 12,3 millions de francs sont allés à 115 organisations locales 240 projets d'aide d'organisations suisses ont été examinés 200 projets d'aide ont été financés jusqu'ici, dont 73 sont encore en cours
1'045'244 CHF	Fonds encore disponibles 6 projets d'aide en cours d'analyse ; d'autres demandes sont étudiées
419'577 CHF	Quota de 1% réservé à des fins d'évaluation
2'097'877 CHF	Frais de fonctionnement : appuis aux projets, communication, recherche de fonds et administration (5%)

Une aide à large spectre

200 projets sous forme d'aide alimentaire, de soutien social et financier

Les personnes qui vivent dans des conditions de grande précarité parce que leur revenu est incertains, parce qu'elles ont perdu leur gagne-pain à cause de la crise et parce qu'elles ont un parcours de vie difficile, sont des familles et des personnes seules qui ne disposent que du

minimum vital, des sans-papiers, des sans-abri, des migrant.e.s et des travailleurs et travailleuses du sexe, mais aussi des étudiant.e.s qui sont privé.e.s du travail d'appoint indispensable au financement de leurs études.

Personnes soutenues :

- Personnes et familles vivant dans la précarité avant la pandémie, et qui se retrouvent dans une situation financière encore plus compliquée.
- Personnes de condition modeste qui ont perdu leurs revenus suite aux restrictions et qui ne sont pas couvertes par l'aide étatique ou les assurances sociales.
- Personnes âgées ou handicapées, qui vivent isolées et/ou qui sont dépendantes d'une aide extérieure.
- Personnes sans abri qui ont besoin de structures d'accueil et de services conformes aux mesures de protection sanitaire.
- Jeunes et étudiant.e.s qui ont perdu leur travail d'appoint ou exercé une activité non assurée.

Le soutien de la Chaîne du Bonheur donne la priorité aux personnes qui sont tributaires de l'aide non étatique. Les projets complètent les prestations d'aide publiques et des assurances sociales et viennent en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

126 organisations nationales, régionales et locales

- *2 ONG partenaires mandatées actives sur tout le territoire suisse :*
la Croix-Rouge suisse (CRS) et Caritas Suisse.
- *9 autres organisations nationales :*
l'Armée du Salut, EPER, Pro Infirmis, Pro Juventute, Pro Senectute, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO, le Secours Suisse d'hiver, l'organisation faïtière des foyers pour femmes de Suisse DAO, Stiftung Denk an mich.
- *115 organisations suisses actives localement*

Grâce aux fonds supplémentaires versés par la Chaîne du Bonheur, un grand nombre de ces organisations ont réussi à maintenir leurs prestations d'aide et à s'adapter aux défis majeurs causés par cette crise ; elles ont ainsi pu utiliser leurs fonds propres pour financer une partie des adaptations requises tant sur le plan du déroulement opérationnel que sur le plan du personnel.

Les collaborateurs des organisations d'entraide font face à des défis majeurs dans l'accompagnement des personnes touchées par la crise : l'isolement social s'est fortement aggravé, et ses conséquences ne sont pas encore entièrement prévisibles. Par ailleurs, dans ces temps d'incertitude sociale, les consultations juridiques prennent une importance cruciale.

Répartition des ressources financières (39,63 mio CHF) selon le type d'aide :

62,2% Aide essentielle (24,65 mio CHF)

52,2% soutien financier
10% aide alimentaire

36% Services et information (14,27 mio CHF)

26% services aux personnes (travaux ménagers chez les personnes âgées ou en situation de handicap, livraisons à domicile, transports, soins, etc.)
10% instruments de mobilisation de la solidarité, de coordination de l'aide ou de diffusion d'informations adéquates aux publics vulnérables



1,8% Frais d'accompagnement de projets des organisations soutenues (0,71 mio CHF)

Grâce à la coopération avec les organisations régionales et locales, l'aide ainsi est répartie sur les différentes régions du pays :

45% en Suisse romande
40% en Suisse alémanique
15% en Suisse italienne

Près de 50% de l'aide va aux habitant.e.s des cinq plus grandes villes de Suisse: Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Assurance-qualité et évaluation de l'impact

Parallèlement à sa collaboration avec ses partenaires de longue date que sont Caritas Suisse et la Croix-Rouge suisse, la Chaîne du Bonheur travaille main dans la main avec 124 organisations en Suisse, ce qui représente un défi de taille tant pour la sélection des initiatives que pour leur encadrement. Pendant la durée du projet, la Chaîne du Bonheur est en contact régulier avec les organisations qui doivent fournir un rapport mensuel et informer en temps utile la Fondation sur les éventuels changements et évolutions. Une fois le projet terminé (s'agissant de l'aide alimentaire, notre soutien dure environ trois mois), les organisations doivent soumettre un rapport final et un décompte qui sont dûment analysés par le Département des programmes de la Chaîne du Bonheur. Au besoin, la Chaîne du Bonheur peut effectuer des contrôles plus poussés.

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu'en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l'étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d'entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 24 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d'aide d'urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d'intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d'infos sur www.bonheur.ch ou sur medias.bonheur.ch

